

Office national
de l'énergie



National Energy
Board

Séance d'information de l'Office national de l'énergie

*Projet de cessation d'exploitation de la
canalisation principale Peace River*

Processus d'audience de l'Office

Février 2017



Canada

Aperçu de la présentation

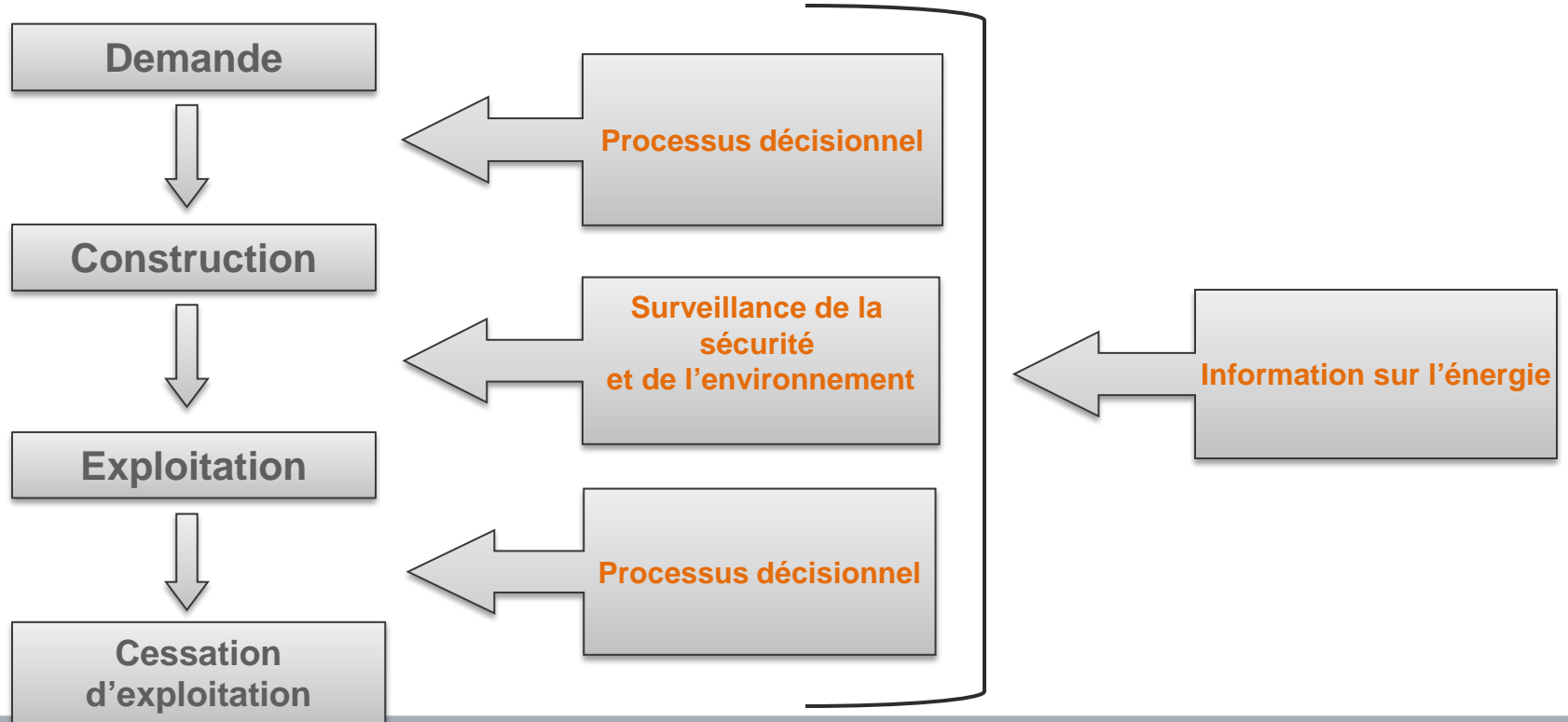
- Qui est l'Office?
- Que fait l'Office?
 - Processus décisionnel relatif aux projets énergétiques
 - Surveillance de la sécurité et de l'environnement
 - Information sur l'énergie
- Projet de cessation d'exploitation de la canalisation principale Peace River de NGTL
- Étapes du processus d'audience publique
- Modes de participation à une audience publique
- Aide financière aux participants
- Questions et réponses

Qui est l'Office?



Que fait l'Office?

Réglementation tout au long du cycle de vie



Que fait l'Office? Processus décisionnel

Intérêt public canadien

- Intérêt de tous les Canadiens, y compris les citoyens, les municipalités, les peuples autochtones et les propriétaires fonciers
- Équilibre des intérêts économiques, environnementaux et sociaux qui change en fonction de l'évolution des valeurs et des préférences de la société

Que fait l'Office? Processus décisionnel

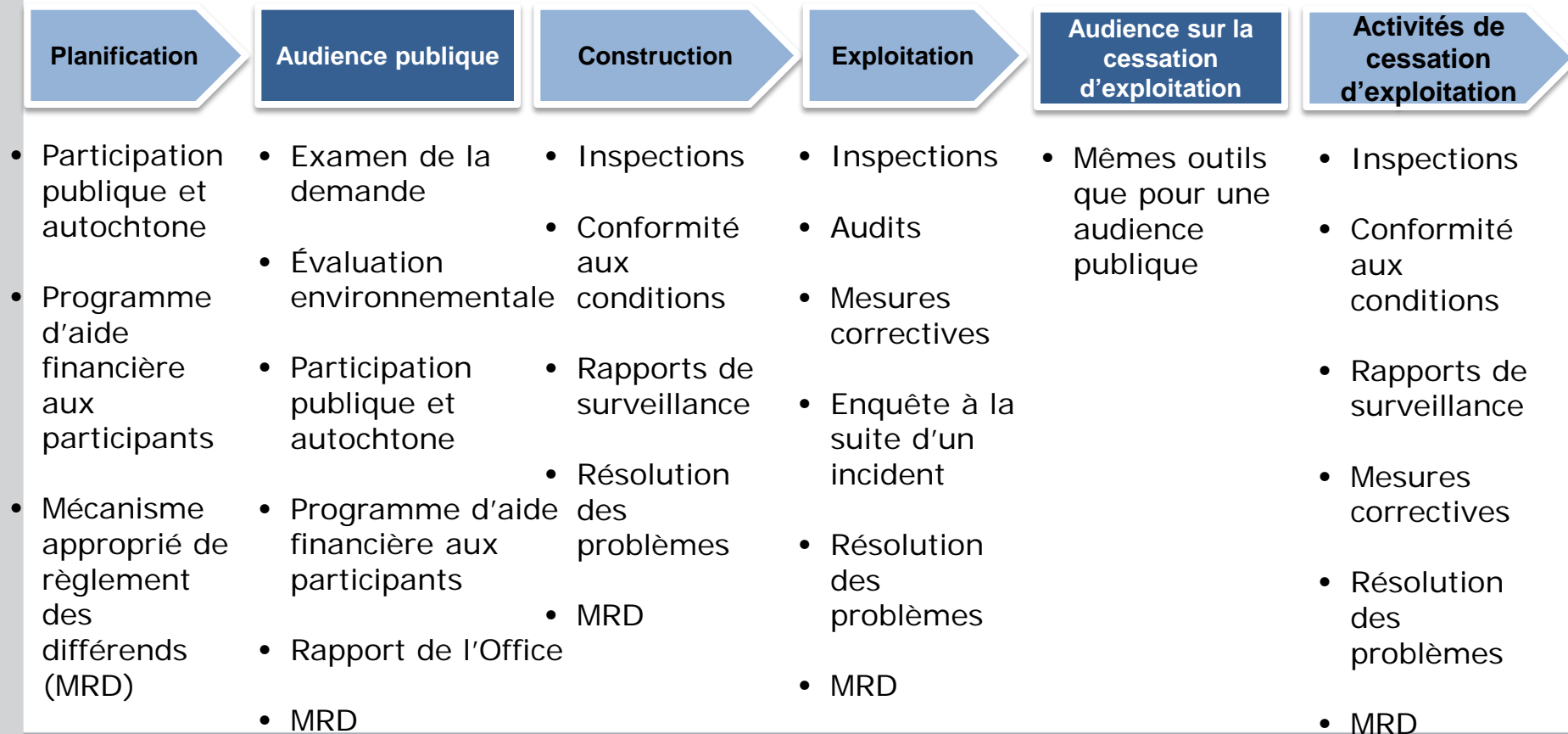
Évaluations environnementales



Que fait l'Office? Surveillance de la sécurité et de l'environnement



Que fait l'Office? Surveillance de la sécurité et de l'environnement



Que fait l'Office? Surveillance de la sécurité et de l'environnement

Conformité et exécution

Activités de vérification de la conformité menées en 2015	
Inspections	142
Exercices d'intervention en cas d'urgence	20
Examens des manuels de mesures d'urgence	13
Réunions sur la conformité	137
Audits	6
Examens de rapports	30
Total	348

Mesures d'exécution prises en 2015	
Avis de non-conformité	143
Ordres d'inspecteur	4
Ordonnances de sécurité	8
Sanctions administratives pécuniaires	12

Que fait l'Office? Information sur l'énergie

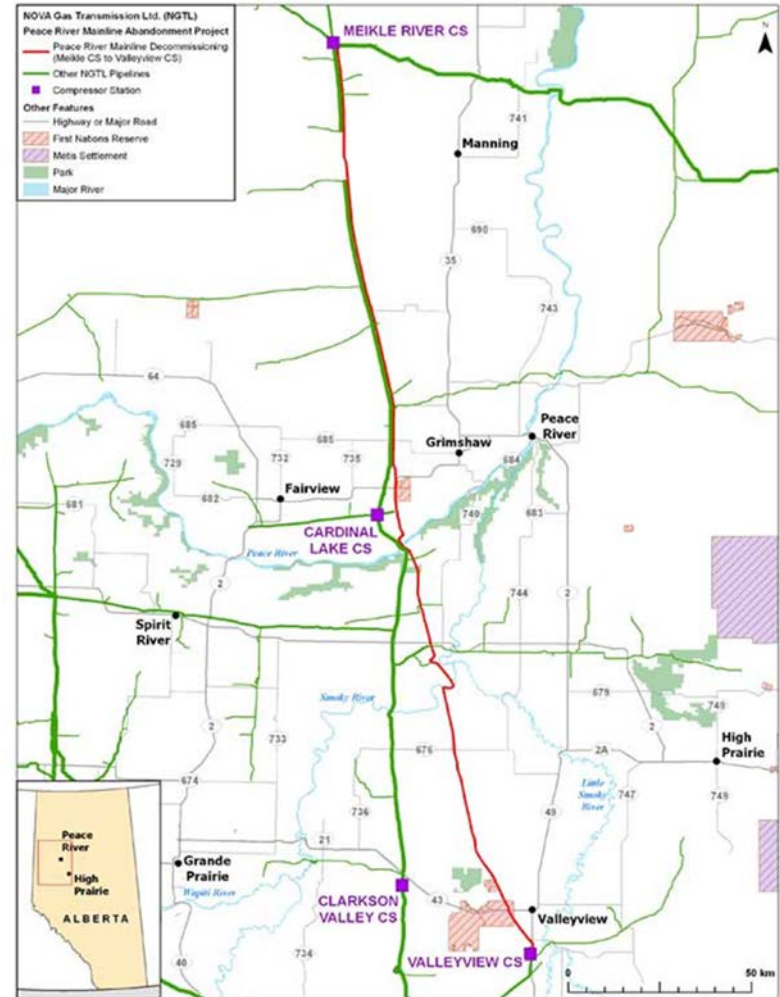


Que fait l'Office? Amélioration continue



Projet de cessation d'exploitation de la canalisation principale Peace River de NGTL

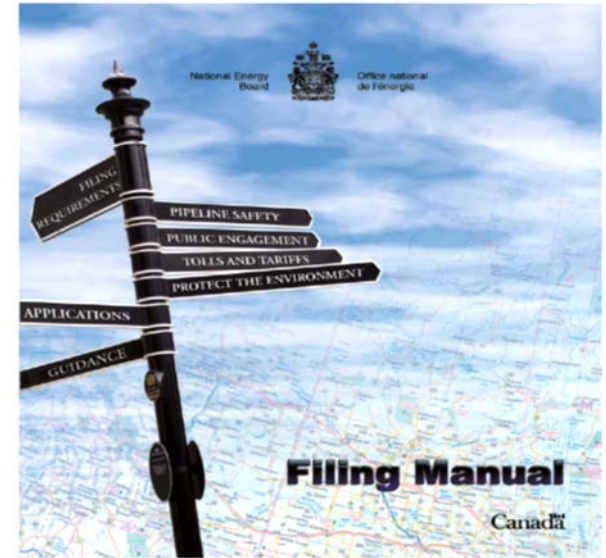
- Longueur du pipeline : 266 km
- Projet :
 - Abandon sur place d'un tronçon pipelinier de 257 km, enlèvement d'un tronçon pipelinier de 9 km sur la terre de la réserve de la Nation crie Sturgeon Lake
 - Cessation d'exploitation d'un tronçon de 2,34 km du pipeline latéral Watino et du pipeline latéral Hotchkiss North d'une longueur de 0,8 km
 - Enlèvement des installations en surface connexes
- **Présentation des demandes de participation :**
 - du 23 février au 16 mars 2016
- **Date limite pour les demandes d'aide financière :**



Processus d'audience de l'Office (suite)

Dépôt de la demande par la société

- La demande contient de l'information sur le projet.
- Les renseignements requis pour la demande sont précisés dans le *Guide de dépôt* de l'Office.
- L'Office détermine si l'information présentée est suffisante pour procéder à l'évaluation de la demande.



Processus d'audience de l'Office (suite)

Publication de l'avis d'audience

Demande de participation

Publication de l'ordonnance d'audience

Audience par voie de mémoires (par écrit)

Possibilité d'une audience orale

Levée de l'audience

Examen de la preuve par l'Office

Publication de la décision

Présentation d'une demande de participation

- Présenter la demande avant la date limite.
- Il faut inclure des renseignements détaillés sur ce qui suit :
 - Comment le projet vous « touche directement » *OU*
 - En quoi vous possédez de l'expertise ou des renseignements pertinents
- L'Office décide de ce qui suit :
 - Qui peut participer
 - À quel titre
- La demande doit être complète.

Participation à une audience publique

Exemples de mode de participation :

- Rédaction d'une lettre de commentaires
- Participation à titre d'intervenant



Auteur d'une lettre de commentaires

- Pour exprimer des points de vue par écrit, avec faits à l'appui
- Pour proposer des conditions dont le projet devrait être assorti s'il devait être approuvé
- Instructions envoyées aux auteurs d'une lettre de commentaires sur le dépôt de leur lettre
- Une fois la lettre déposée, elle passe au domaine public.
- Les auteurs d'une lettre de commentaires ne sont pas admissibles à l'aide financière.



Intervenant

- Les intervenants peuvent faire ce qui suit :
 - déposer des éléments de preuve
 - poser des questions ou donner des réponses
 - prononcer une plaidoirie finale
- Les parties ayant des intérêts communs peuvent intervenir en tant que groupe.
- Admissibilité à l'aide financière aux participants



Programme d'aide financière aux participants (PAFP)

- Programme d'aide indépendant du processus d'audience
- Somme de 500 000 \$ disponible pour ce projet
 - (comme annoncé dans le site Web le 18 octobre 2016)
- Montant d'aide financière maximum pour cette audience :
 - jusqu'à 80 000 \$ pour un groupe
 - jusqu'à 12 000 \$ pour un particulier
- Date limite pour faire une demande : même que celle qui s'applique aux demandes de participation tardives
- Mode de paiement : remboursement des coûts admissibles engagés et réclamations conformément à l'entente de contribution

Coordonnées du PAFP

- Téléphone :
 - Numéro sans frais : 1-800-899-1265
 - Numéro local : 403-299-2790
- Courriel :
 - PFP.PAFP@neb-one.gc.ca
- Site Web :
 - Cliquez sur Programme d'aide financière aux participants dans le menu sous Participation et questions foncières.
 - **Lisez le *Guide sur le Programme d'aide financière aux participants*.**
 - Téléchargez un formulaire de demande au PAFP pour ce projet.



Questions et discussion



Conseillers en processus

- Aident les participants à comprendre le processus d'audience par...
 - téléphone
 - courriel
 - des ateliers en ligne
- Ne peuvent discuter que des questions reliées au processus.
- Ne peuvent pas monter un dossier à votre place.



Coordonnées de l'Office

Page consacrée au projet dans le site Web de l'Office et inscription aux mises à jour sur le projet :

www.neb-one.gc.ca/ngtlpeaceriver-fra

Participation des Autochtones :

Courtney Post: Courtney.Post@neb-one.gc.ca

Thea Wingert Thea.Wingert@neb-one.gc.ca

Conseillers en processus :

Brian Lam, M.A., M.A.P., Matt Groza, géo. :

CPPR.Aide@neb-one.gc.ca

Aide financière aux participants :

Courriel : PFP.PAFP@neb-one.gc.ca

Vidéos en ligne sur l'Office :

<http://www.neb-one.gc.ca/bts/nws/vds/index-fra.html>



Adresse postale :

Office national de l'énergie
517, Dixième Avenue S.-O., bureau 201
Calgary (Alberta)
T2R 0A8

Téléphone (sans frais)

1-800-899-1265

Télécopieur (sans frais)

1-877-288-8803

Site Web :

<http://www.neb-one.gc.ca>

Office national
de l'énergie



National Energy
Board

www.neb-one.gc.ca
1-800-899-1265

@NEBCanada
@ONE_NEBCanada